

# Corps étrangers dans le Journal de voyage de Montaigne Anne Duprat

# ▶ To cite this version:

Anne Duprat. Corps étrangers dans le Journal de voyage de Montaigne. Viatica, 2014, 10.52497/viatica 369. hal-04049511

# HAL Id: hal-04049511 https://u-picardie.hal.science/hal-04049511

Submitted on 28 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.







### Pour citer cet article:

Anne DUPRAT, « Corps étrangers dans le Journal de voyage de Montaigne », *Viatica* [En ligne], 1 | 2014, mis en ligne le 01 mars 2014, consulté le 22 mars 2023.

URL : http://revues-msh.uca.fr/viatica/index.php?id=369

DOI: https://dx.doi.org/10.52497/viatica369



La revue *Viatica* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

L'Université Clermont Auvergne est l'éditeur de la revue en ligne Viatica.

# CORPS ÉTRANGERS DANS LE *JOURNAL DE VOYAGE* DE MONTAIGNE

# Foreign Bodies in Montaigne's Journal de voyage

Anne DUPRAT

CERCLL, Université de Picardie

Résumé : Simple rapport d'expériences alternant suites d'événements et état physique du voyageur, le *Journal de voyage* écrit par Montaigne au xvre siècle contraste de manière saisissante avec l'écriture des *Essais* qui, elle, témoigne d'un mouvement intérieur perpétuel. En effet, le *Journal de voyage* se présente comme un compte rendu d'anecdotes et d'expériences consignant simplement les effets du déplacement du corps sans en construire le sens. Mais cette absence de réflexion et de jugement n'empêche point le lecteur d'appréhender le récit selon des perspectives historique, philosophique ou littéraire.

Abstract: The Journal de voyage written by Montaigne in the 16<sup>th</sup> century is presented as a simple report of alternating experiences following certain events and the physical condition of the traveller, which contrasts strikingly with the writing of the Essais, which exemplifies continuous inner movement. Indeed, the Journal de voyage is presented as a collection of anecdotes and experiences recounting the effects of a displaced body, without drawing any particular meaning from this. Yet this lack of both reflection and judgment does not prevent the reader from approaching the story from historical, philosophical or literary perspectives.

Mots-clés: Montaigne (Michel de), xVI<sup>e</sup> siècle, Italie, anecdote, journal de voyage Keywords: Montaigne (Michel de), 16<sup>th</sup> century, Italy, anecdote, travel journal

ROME, quinze milles. Le 16 de Mars, il me prit envie d'aller essayer les étuves de Rome, et fus à celles de St. Marc, qu'on estime des plus nobles ; j'y fus traité d'une moyenne façon, seul pourtant, et avec tout le respect qu'ils peuvent. L'usage y est d'y mener des amies, qui veut, qui y sont frottées avec vous par les garçons. J'y appris que de chaux vive et orpiment, démêlé à tout de la lessive, deux part de chaux et la tierce d'orpiment, se fait cette drogue et onguent de quoi on fait tomber le poil, l'ayant appliqué un petit demi-quart d'heure. Le 17, j'eus ma colique cinq ou six heures, supportable, et rendis quelque temps après une grosse pierre come un gros pinon et de cette forme. Lors nous avions des roses à Rome, et des artichauts ; mais pour moi je n'y trouvais nulle chaleur extraordinaire, vêtu et couvert comme chez moi 1.

Michel de Montaigne, *Journal de voyage*, Fausta Garavini (éd.), Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1983,
p. 219. Les références qui suivent s'entendent pour cette édition.

Notre discours est capable d'étoffer cent autres mondes et d'en trouver les principes et la contexture. Il ne lui faut ni matière ni base  $^2$ .

Pris entre le monde qu'il voit et le corps qu'il sent, contraint à l'enregistrement, l'écrivain en route se montre-t-il capable, à défaut d'« étoffer d'autres mondes », au moins de « trouver les principes et la contexture » de celui-ci, dont il tend à devenir lui-même, jour après jour, mille après mille, « la matière et la base » ? Bien loin du mouvement intérieur perpétuel des *Essais*³, de la vie active et débordante des pensées qui s'y « pressent en foule » ou s'y « traînent à la file » (II, 10, « Des livres »), le journal du voyage que fit Montaigne en Allemagne, en Suisse et en Italie témoigne de la différence spectaculaire qui sépare l'écriture viatique de tout autre type de récit, fût-il personnel. Il donne l'exemple d'une littérature du fait pur, consignation de ce qui arrive, de ce que l'on voit et de ce que l'on sent, du chemin parcouru et des événements successifs de la vie du corps, émaillée à de longs intervalles de réflexions – d'autant plus souvent citées qu'elles sont rares –, sur la relativité des mœurs ou sur la philosophie du voyage, rapportées par le secrétaire chargé de la rédaction de ces notes dans la première partie du texte ou consignées par Montaigne lui-même<sup>4</sup>.

C'est ce contraste qui explique la fascination quasi documentaire qu'exerce sur les lecteurs des *Essais* le *Journal de voyage* de Montaigne, depuis sa découverte à la fin du xviii siècle. Composées en partie par un compagnon de route avant que Montaigne lui-même ne prenne le relais de ce secrétaire inconnu, ces notes restées manuscrites montrent dans l'acte même de la rencontre réelle avec le monde et avec autrui celui que l'on ne connaît dans « son Livre » que comme sujet de sa propre réflexion, *intus et in cute.* Les circonstances de sa rédaction rendent cette différence entre le mouvement libre de la pensée tel qu'il se déploie dans les *Essais* et la matérialité rigoureuse de l'écriture viatique plus signifiante encore. On sait que l'itinéraire suivi par Montaigne, de la Lorraine aux villes d'eaux de Toscane, en passant par la plupart des bains et sources de Suisse et de l'Allemagne, était en partie motivé par la cure qu'il entreprend pour tenter de soigner la gravelle dont il souffre depuis plusieurs

<sup>2.</sup> La pagination fournie ici pour équivalence est celle des *Essais*, Jean Balsamo, Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin (éd.), Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2007 (ici III, 11, « Des boiteux », p. 1072). Le texte utilisé en revanche est le texte modernisé, comme pour le *Journal*.

<sup>3.</sup> Sur cette notion essentielle du mouvement pour la pensée de Montaigne, on renverra aux études classiques de Michel Jeanneret, *Perpetuum mobile. Métamorphoses des corps et des œuvres de Vinci à Montaigne*, Paris, Macula, 1997 et de Jean Starobinski, *Montaigne en mouvement*, Paris, Gallimard, 1982

<sup>1.</sup> Cet ensemble de réflexions bien connues est d'emblée réuni par Anne-Gabriel Meusnier de Querlon et présenté dans le « Discours préliminaire » qu'il place en tête de la première édition du texte en 1774, tant elles fournissent un précieux témoignage de la cohérence qui existait entre l'écriture et le voyage chez Montaigne – qu'il s'agisse du « plaisir qu['il] prenai[t] à visiter les lieux inconnus », de sa volonté d'adopter partout les mœurs locales, ou de sa préférence marquée pour la progression au hasard plutôt que pour le suivi d'un itinéraire déterminé, et pour les témoignages de la diversité des mœurs et des coutumes plutôt que pour les signes d'une invariance de la nature humaine (voir Journal de voyage, p. 49-51).

années, et sur laquelle il veut essayer tour à tour l'effet des stations thermales les plus réputées d'Europe. Comme le montrent la plupart des deux nécessités, se rencontrent donc dans l'écriture du voyage : consigner les circonstances d'un côté, et de l'autre, les protocoles exacts de l'expérience médicale à laquelle il se livre ainsi sur son propre corps, afin de remédier par cet enregistrement continu au fameux défaut de mémoire que commentent plusieurs chapitres des *Essais*<sup>5</sup>.

Le *Journal de voyage* apparaît ainsi comme le lieu où s'éprouve l'union si souvent affirmée et défendue par Montaigne entre corps et âme<sup>6</sup>:

Le corps a une grande part à notre être, il y tient un grand rang : ainsi sa structure et composition sont de juste considération. Ceux qui veulent déprendre nos deux pièces principales et les séquestrer l'une de l'autre, ils ont tort. Au rebours il les faut r'accoupler et rejoindre $^7$ .

Mais là où les *Essais* pensent ce « r'accouplement » salutaire du corps et de l'âme et s'affairent à détailler les conséquences qu'il peut avoir sur la conscience ou sur la structure de la connaissance, le *Journal* au contraire se contente de montrer le contact direct d'un corps avec un monde étranger, et de faire la chronique de cette rencontre sans en analyser le sens : l'impression s'y montre crue. Sa digestion est réservée à l'espace littéraire des *Essais*, où apparaissent à partir de 1588 les nombreuses additions liées aux souvenirs de son voyage, que ce soit sous la forme d'une philosophie du déplacement, et d'une réflexion sur les rapports entre le voyage et la mort comme celle que développe l'essai « De la vanité » (II, 9), ou plus simplement du commentaire dégageant la signification d'un fait isolé, ou encore de l'ajout d'une anecdote à l'appui d'un argument. Ainsi, certains des événements et des rencontres les plus importantes de celui-ci, notamment celles qui sont liées aux objectifs diplomatiques de son déplacement, ne figurent pas dans le *Journal*, tandis que l'on en trouve l'écho dans les *Essais*<sup>8</sup>.

<sup>5. «</sup> Comme je me suis autrefois repenti de n'avoir pas écrit plus particulièrement sur les autres bains, ce qui aurait pu me servir de règle et d'exemple pour tous ceux que j'aurais vus dans la suite, je veux cette fois m'étendre et me mettre au large sur cette matière », écrit-il en quittant les bains de Lucques. Sur le lien important qui unit fonction mnémotechnique et exploration médicale dans l'écriture du *Journal*, voir notamment Alain-Marc Rieu, « Montaigne : physiologie de la mémoire et du langage dans le *Journal de voyage* », dans *Autour du Journal de voyage de Montaigne* (1580-1980) (Actes des journées Montaigne de Mulhouse et de Bâle, octobre 1980), François Moureau et René Bernoulli (dir.), Genève, Slatkine, 1982, p. 55-69, et Jean Braybrook, « Le *Journal de voyage* de Montaigne », *La Chouette*, n° 31, *Explorations*, 2000, p. 27-33.

<sup>6.</sup> Sur la promotion par Montaigne de cette « culture du corps » héritée de l'humanisme renaissant, voir notamment Giovanni Dotoli, *La Voix de Montaigne. Langue, corps et parole dans les Essais*, Paris, Lanore, 2007, ainsi que Thierry Gontier, *De l'homme à l'animal. Montaigne et Descartes ou les paradoxes de la philosophie moderne sur la nature des animaux*, Paris, Vrin, 1998.

<sup>7.</sup> Journal de voyage, II, 17, « De la présomption », p. 677.

On a souvent déduit de cette discrétion non seulement l'inexistence de certains épisodes rapportés dans les Essais (la rencontre à Ferrare avec Torquato Tasso, par exemple), mais également le caractère secret

Les quelques remarques qui suivent porteront sur cette rigueur propre à l'écriture du *Journal de voyage*, et sur ce qu'elle dit de la force expérimentale propre au récit viatique tel que le pratique Montaigne, c'est-à-dire dans une résistance constante aux opérations idéologiques accomplies d'ordinaire par le récit de voyage : théorisation de la ressemblance et de la différence, extension ou généralisation normative à partir des faits et des coutumes, attribution de valeurs, esthétisation. La plupart des réflexions célèbres qui théorisent cette abstention du jugement, et l'état de disponibilité intellectuelle et morale où doit se trouver l'observateur en voyage pour profiter des apprentissages qu'il amène se trouvent en effet soit dans les *Essais*, soit dans la partie du *Journal* rédigée par le secrétaire (« cela fit dire à M. de Montaigne que », « à son avis », etc.). Surtout, les raisons du voyage font que l'omniprésence du corps souffrant ou observant dans le texte apparaît comme le lieu où s'éprouve cette résistance, en particulier dans la dernière partie du *Journal*, qui suit le départ de Rome.

Le rétrécissement de l'objet du récit au protocole et aux effets de la cure y montre forcément un Montaigne « plus préoccupé de sonder ses reins que son cœur ou son esprit », selon le mot de Fausta Garavini<sup>9</sup>. Or ce n'est pas la guérison qui est à l'horizon du traitement que relate le *Journal*, mais un « r'accouplement » entre corps et monde, la restauration d'un commerce familier, d'une communication plus juste et plus aisée entre les matières impénétrables à la pensée dont ils sont l'un et l'autre composés <sup>10</sup>. Le voyage proche sert en quelque sorte à mettre à l'épreuve sur soi-même plutôt que sur l'autre – à sentir autant qu'à observer – le principe de la détermination physique des mœurs et des facultés par la « température du pays », tel que l'énonçait Montaigne dans l'« Apologie de Raymond Sebond » :

de la mission diplomatique qui aurait motivé le voyage en Italie. Plus qu'à une volonté de dissimulation – le *Journal* était de toute façon un document confidentiel –, cette sobriété tient sans doute essentiellement à la nature privée de ce document préparatoire, qui n'est visiblement pas destiné à nourrir un compte rendu d'ambassade. Les événements pour nous notables du voyage (rencontres, audiences obtenues, réactions à la censure des *Essais* lors du séjour à Rome, à la nouvelle de l'élection à la mairie de Bordeaux sur le chemin du retour, etc.) n'y font donc l'objet d'aucun développement particulier, au contraire des observations sur les lieux traversés ou sur l'état de santé de Montaigne, véritables centres d'intérêt du *Journal*. Pour un point sur l'ensemble des questions soulevées par la composition du *Journal*, on se reportera aux nombreuses études consacrées depuis 1992 au texte : outre l'ouvrage déjà cité de François Moureau et René Bernoulli (dir.), *Autour du Journal de voyage de Montaigne* (voir *supra*), voir également *Montaigne Studies*, n° 5, *Montaigne traducteur, Montaigne voyageur*, François Rigolot (dir.), 1993, et n° 15, *Le Journal de voyage*, 2003, ainsi que *Montaigne. Espace, voyage, écriture* (Actes du congrès de Thessalonique, 23-25 septembre 1992), Zoé Samaras (dir.), Paris, Honoré Champion, 1995; ou encore Fausta Garavini, en particulier sur l'empreinte laissée dans le *Journal* par la personnalité du secrétaire anonyme (*Journal de voyage*, p. 9-31).

<sup>9.</sup> Journal de voyage, p. 19.

<sup>10.</sup> Sur la question du miracle que pouvait espérer Montaigne de ce voyage, et pour une interprétation du rapport entre corps, voyage et narration chez Montaigne, voir Terence Cave, « Le récit montaignien : un voyage sans repentir », dans *Montaigne. Espace, voyage, écriture, op. cit.*, p. 125-135 et dans *Pré-histoires. Textes troublés au seuil de la modernité*, Genève, Droz, 1999, p. 164-178.

Ainsi que les fruits naissent divers et les animaux, les hommes naissent aussi plus et moins belliqueux, justes, tempérants et dociles : ici sujets au vin, ailleurs au larcin ou à la paillardise ; ici enclins à superstition, ailleurs à la mécréance ; ici à la liberté, ici à la servitude ; capables d'une science ou d'un art, grossiers ou ingénieux, obéissants ou rebelles, bons ou mauvais, selon que porte l'inclination du lieu où ils sont assis, et prennent nouvelle complexion si on les change de place, comme les arbres<sup>11</sup>.

En prenant au sérieux l'expérience de la transplantation, et en accélérant autant que possible l'effet du temps sur la formation des habitudes dans chacun des lieux de son passage par un contact étroit entre le corps et le pays, le *Journal de voyage* enregistre les effets du déplacement sur le voyageur, et invente ainsi, en dehors des critères poétiques et rhétoriques qui la déterminent alors, la valeur anthropologique et morale mais aussi esthétique d'une écriture non littéraire.

## L'eau, le sable et les pierres : le corps en voyage

Cette invention passe par l'épreuve d'une défamiliarisation volontaire, d'un changement d'assiette pour l'esprit comme pour le corps. La décision de partir est due aussi bien au désir d'échapper, fût-ce pour un temps, au poids des chagrins domestiques et au triste spectacle qu'offre la France en proie aux guerres civiles au printemps 1580 qu'à l'attrait des villes d'Italie et au souhait d'essayer sur la maladie dont il souffre depuis 1577 l'effet du mouvement lui-même, du changement de régime alimentaire autant que des eaux médicinales les plus célèbres d'Allemagne et de Suisse. L'écriture du voyage, assumée par le secrétaire jusqu'au milieu du séjour à Rome, fonctionne avant tout comme un compte rendu d'expérience, qui a pour but d'alterner la série des événements (aliments absorbés, choses vues, sujets abordés, quantité et qualité de l'eau bue ou des bains pris, températures endurées, curiosités observées, type de couchage, durée et moyens de transport utilisés) et celle concernant l'état physique du voyageur (satisfaction exprimée, réflexions faites, quantité de sable et taille des pierres rendues). Le lien entre les deux séries est parfois immédiatement établi, mais beaucoup plus souvent laissé à l'examen ultérieur du document, qui seul pourrait construire après-coup un rapport de cause à effet entre les deux.

Ce même mardi, à l'heure de neuf heures du matin, il se mit dans le bain et y sua depuis en être sorti, bien fort dans le lit. Il n'y arrêta qu'une demi-heure; car ceux du pays qui y sont tout le jour à jouer et à boire, ne sont dans l'eau que jusqu'aux reins; lui s'y tenait engagé jusques au col, étendu le long dans son bain 12.

C'est l'accommodation du corps à un ordre des choses existant qui est à l'horizon de cette cure de la pierre et du sable par l'eau et la route. À l'image de l'écriture

<sup>11.</sup> Essais, II, 12, « Apologie de Raymond Sebond », p. 614.

<sup>12.</sup> Journal, p. 99 (à Plombières, puis à Baden).

devenue monodimensionnelle, et dont la fonction mémorielle se réduit à sa plus simple expression : la consignation impensée de séries de faits et d'observations, le corps se réduit à son interaction directe avec la matière des pays qu'il traverse et qui le modifient, par l'absorption de l'air, des eaux et des aliments étrangers, par l'effet des immersions successives et prolongées dans les bains, et par la force du mouvement propre aux différents modes de déplacement empruntés. C'est en effet de cette « modérée agitation » que Montaigne attend le réchauffement bénéfique des humeurs qui soignerait en même temps le « dessèchement du cerveau », responsable de la perte de mémoire, et l'« affaiblissement de l'estomac », responsable de la production des pierres par une digestion incomplète. « On voit par là », commente-t-il après l'expulsion de ces pierres, « que la nature se soulage souvent d'elle-même ; car je sentais sortir tout cela comme un écoulement naturel 13 ». Le Journal prolonge cette immersion dans le monde de l'autre jusqu'à l'emprunt, explicitement dépourvu d'enjeux esthétiques, de l'italien comme langue d'usage, seule capable de désigner avec précision la réalité des lieux traversés et des usages adoptés pendant le trajet qui mène les voyageurs de Pescia à Novalesa, Montaigne abandonnant l'italien après le passage du col du Mont-Cenis, comme on se défait du costume et de la monnaie étrangère, au retour sur le territoire français.

Le mercredi 25 octobre je partis de bonne heure, et je suivis un beau chemin dans lequel je rendis une petite pierre molle et beaucoup de sable. Nous passâmes au milieu d'un petit château appartenant au comte Santafiora <sup>14</sup>.

Ainsi se dissout, à l'épreuve de la route étrangère, le douloureux mystère à défaut des effets de la maladie que Montaigne avait héritée de son père – mystère qu'interroge l'essai « De la ressemblance des enfants aux pères » :

J'étais né vingt-cinq ans et plus avant sa maladie, et durant le cours de son meilleur état, le troisième de ses enfants en rang de naissance. Où se couvait tant de temps la propension de ce défaut ? Et encore si couverte, que, quarante-cinq ans après, j'aie commencé à m'en ressentir, seul jusqu'à cette heure entre tant de frères et de sœurs, et tous d'une mère 15 ?

La double énigme morale et scientifique que représente la maladie de la pierre, ce « lien sédimenté  $^{16}$  » entre le père et le fils se voit déplacée dans l'espace par le texte du

<sup>13.</sup> Ibid., p. 353. « Di qui si vede, che di se stessa la natura si scarica alcune delle volte ; e si sente come un flusso di questa roba. »

<sup>14.</sup> Ibid., p. 359. « Partii a bona ora il Mercordì 25 d'Ottobre seguitando una bella strada, nella quale orinai una pietrella molle, e sabbio assai. Passammo nel mezzo un castelluccio del Conte Santafiore. »

<sup>15.</sup> Essais, II, 37, « De la ressemblance des enfants aux pères », p. 802.

<sup>16.</sup> J'emprunte cette expression à Hubert Vincent, qui qualifie ainsi la transmission de ce « corps étranger, inassimilable et insécable qu'est la pierre » (*Vérité du scepticisme chez Montaigne*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 122).

Journal. Elle ne s'y résout pas, mais se comprend selon le modèle qui explique pour Montaigne la formation et l'expulsion des calculs rénaux dans le corps : celui d'une dissolution partielle, aidée par le changement régulier de régime, et par la mise en mouvement grâce à l'eau et aux bains des matières sableuses et pierreuses contenues dans les reins <sup>17</sup>. Comme le montrent les notes du Journal sur l'efficacité ponctuelle d'un événement sur l'évacuation des pierres, ou sur la survenue des crises de coliques néphrétiques, l'expérience du voyage ne vient pas guérir ni modifier sur le fond la conception de la maladie sur laquelle Montaigne appuie le traitement qu'il suit, non plus que sa « dispathie naturelle » à l'égard des médecins <sup>18</sup>. Mais là où la forme de l'essai impose l'interrogation sur la souffrance elle-même, sur les effets qu'elle a sur l'âme, et sur l'attitude à adopter vis-à-vis d'elle, le journal au contraire a pour fonction d'enregistrer celle-ci dans l'immédiateté de sa perception, remettant à plus tard le moment d'en construire le sens, et substituant momentanément une chronique du corps à l'histoire de celui-ci.

La suspension méthodique du jugement, objet de théorisation philosophique dans le texte des *Essais*, est donc effectivement mise en pratique dans le *Journal*, où elle s'exerce aussi bien sur le relevé des sensations physiques que sur celui des circonstances extérieures qui peuvent les éclairer – notamment des événements mais aussi des pratiques ou des opinions exprimées par les personnages rencontrés sur les lieux, lorsqu'elles diffèrent de celles reçues jusque-là. Le contraste entre la retenue qu'impose à l'écriture journalistique le principe d'une saisie quasi passive de l'impression et l'incessante activité d'analyse qui se déploie dans les *Essais* est frappant au point que Meusnier de Querlon, en traduisant l'italien de Montaigne, hésite à comprendre par exemple le texte d'une anecdote dans laquelle on voit l'auteur sollicité par les médecins locaux de donner son avis sur leur traitement du neveu du cardinal de Cesis <sup>19</sup>. Montaigne en effet s'y montre curieux avant tout de sonder l'habileté et la science de ces médecins italiens, là où le premier éditeur du *Journal*, voulant rétablir l'ordre

<sup>17.</sup> L'importance de l'eau dans le Journal – machines à eau, transport par eau, systèmes orographiques, etc. – a été soulignée à de nombreuses reprises ; elle pourrait être attribuée notamment, dans la première partie du texte, à l'intérêt d'ingénieur qu'aurait éprouvé le secrétaire pour les machines hydrauliques. Sur le fonctionnement analogique de l'analyse que fait Montaigne de l'aspect des pierres (sable/chemin) et de l'urine (couleur sanguine/coucher de soleil) rendus en chemin, voir également Jean Braybrook, « Le Journal de voyage de Montaigne », art. cit., p. 31.

<sup>18.</sup> Le Journal montre que cette attitude n'a rien de paradoxal, le principe du refus des effets institutionnels, liés à la revendication de la possession d'une science par un corps constitué comme celui des médecins, et la mise en doute des fondements théoriques d'une telle science étant tout à fait compatibles avec le fait d'avoir recours ponctuellement aux services d'un médecin, comme celui du cardinal de Rambouillet, alors ambassadeur de France à Rome, auquel s'adresse Montaigne lors de son séjour dans la ville (Journal de voyage, p. 191 et suiv.).

<sup>19.</sup> Ibid., p. 297. « Fin adesso a dir la verità, di quella poca pratica, e domestichezza ch'io aveva con questa gente, non scorgeva questi miracoli d'ingegni e discorsi che gliele dà la fama. Non ci vedeva veruna facultà straordinaria : anzi maravigliarsi e far troppo conto di queste piccole forze nostre. »

des choses, attribue aux étrangers ce désir de voir Montaigne lui-même justifier sa réputation de savant<sup>20</sup>...

Bien plus que la science des autres ou que sa propre connaissance de la maladie, c'est en effet l'expérience nouvelle qu'en fait Montaigne qui se révèle porteuse du sens de la chronique. Le long passage en italien consacré au second séjour aux *bagni della Villa*, marqué par une crise particulièrement violente de colique néphrétique, en témoigne. Il en relate minutieusement l'évolution, du 15 au 24 août, date de l'expulsion d'une pierre « de la grandeur et grosseur d'une petite pomme ou noix de pin, mais grosse d'un côté comme une fève, et qui avait exactement la forme du membre masculin 21 ». Le passage au présent, immédiatement à la suite de l'événement, signale-t-il que ce moment est aussi celui de la consignation du récit 22 ? Il est en tout cas suivi de l'une des très rares occurrences dans le *Journal* d'une réflexion sur un thème familier aux *Essais* et dont la formulation apparaît ici inspirée à Montaigne dans la langue du lieu, par la proximité immédiate du danger :

Il y aurait trop de faiblesse et de lâcheté de ma part si, certain de me retrouver toujours dans le cas de périr de cette manière, et la mort s'approchant d'ailleurs à tous les instants, je ne faisais pas mes efforts, avant d'en être là, pour la supporter sans peine quand le moment sera venu<sup>23</sup>.

L'auto-exhortation qui suit à « souffrir humainement » les « maux qui assiègent l'homme de toutes parts et à toute heure » ou à « les terminer courageusement et promptement » est aussitôt mise à l'épreuve par de nouvelles souffrances, causées notamment par la rage de dents qui lui fait passer le 4 septembre « la plus cruelle nuit

<sup>20. «</sup> Jusqu'à présent, à dire le vrai, par le peu de communication et de familiarité que j'avais avec ces gens-là, je n'avais guère bien soutenu la réputation d'esprit et d'habileté qu'on m'a faite. On ne m'avait point vu aucune faculté extraordinaire pour qu'on dût s'émerveiller de moi et faire tant de cas de nos petits avantages. » Comme le précise Fausta Garavini, qui signale l'erreur dans son édition du texte et la corrige, le sens du passage n'a pourtant rien d'ambigu ; il faut lire : « [...] je ne m'étais pas aperçu de ces prodiges d'esprit et de raisonnement que la renommée leur accorde. Je ne voyais chez eux aucune faculté extraordinaire ; au contraire, je les voyais s'émerveiller et faire trop de cas de nos modestes capacités » (Journal de voyage, p. 445, note 743 ; je modifie légèrement la traduction proposée par Fausta Garavini).

<sup>21.</sup> Ibid., p. 331.

<sup>22.</sup> Ibid.: « Je n'en ai jamais rendu de comparable à celle-ci. Je n'avais que trop bien jugé, par la qualité de mes urines, ce qui en devait arriver. Je verrai quelles en seront les suites » [« Non ne ho mai messo che stesse a petto di questa in grandezza. Aveva troppo veracemente indovinato della qualità delle mie orine questo successo. Verrò quel che n'è da seguire »].

<sup>23.</sup> Ibid. « Sarà troppo grande dappocaggine, & ischifiltà la mia se tutto dì ritrovadomi in caso di morte a questo modo, e facendolami più presso ogni ora, non m'ingegni sì ch'io la possa di leggieri sopportare quanto prima io ne sia sopraggiunto. Et in questo mezzo fia senno il pigliarsi allegramente il bene ch'a Dio piacerà di mandarci. Non c'è altra medicina, altra regola, o scienzia a schifare gli mali chenti e quali d'ogni canto, e ad ogni ora soprastanno l'uomo, che risolversi a umanamente sofferirgli, o animosamente e spacciatamente finirgli. »

qu'[il] se souvienne avoir passée de [sa] vie <sup>24</sup> ». Ce n'est pas un hasard sans doute si ces pages sont celles qui voient la seule véritable mise en question par Montaigne du protocole de soins auquel il s'astreint, et dont l'efficacité lui semble alors compromise <sup>25</sup>. La nouvelle de son élection à la mairie de Bordeaux qui lui parvient trois jours plus tard annonce ainsi doublement la fin de la parenthèse viatique : celle d'une phase expérimentale de l'existence, et du régime d'écriture qui l'accompagne <sup>26</sup>. Si l'expérience elle-même s'arrête, sa « digestion » dans les *Essais* ne fait que commencer – une digestion tournée non vers l'acceptation de la mort, mais vers l'apprentissage de la difficile tâche de vivre <sup>27</sup>.

# Corps étrangers : l'événement et la coutume

Je ne le vis jamais moins las ni moins se plaignant de ses douleurs, ayant l'esprit et par chemin et par logis, si tendu à ce qu'il rencontrait et recherchant toutes occasions d'entretenir les étrangers, que je crois que cela amusait son mal<sup>28</sup>.

Comme celui des *Essais*, le texte du *Journal* raconte l'homme plutôt qu'il ne l'enseigne – différemment pourtant, puisque l'expérience dont le *Journal* rend compte est celle d'un corps absolument singulier, saisi à la troisième puis à la première personne dans la série des états qu'il traverse. Cette immédiateté, on l'a vu, détermine le sens des réflexions qu'inspire à ce corps en transit l'excès de la souffrance, mais aussi l'étonnement, l'aise ou la curiosité devant ce qui diffère de son expérience.

Or c'est sous le même angle, celui d'une attention extrême apportée au comportement coutumier ou exceptionnel du corps des autres que le *Journal* choisit, dans sa première comme dans sa seconde partie, les informations à consigner sur les lieux traversés. L'ordre de leur exposition varie en fonction des cas. À la mention du lieu atteint et de la distance parcourue succède, en alternance avec les notes concernant

<sup>24.</sup> Ibid., p. 332-336.

<sup>25. «</sup> Je n'étais pas content de la façon dont j'avais rendu les dernières eaux que j'avais prises ; c'est pourquoi il me vint l'idée de renoncer à en boire. Ce qui me déplaisait en cela, c'est que je ne trouvais pas mon compte des jours de boisson, en comparant ce que j'urinais et ce que je buvais » [« Non mi piaceva quel smaltire dell'acqua presa ultimamente. Per questo feci pensiero di smettere il berne. E non mi piaceva perché non tornava, e non scontrava il conto dell'orinare di quel dì col bere »] ; et plus loin : « Je commençais à me trouver incommodé de ces bains » (Ibid., p. 334).

<sup>26.</sup> Cet assombrissement du texte est également sensible lors de la mention soudaine (*Ibid.*, p. 277) de la méditation mélancolique sur La Boétie (voir Jean Braybrook, art. cit., p. 32).

<sup>27. «</sup> Si philosopher c'est apprendre à mourir, [...] comprendre son corps c'est apprendre à vivre », résume Philippe Desan (*Montaigne. Les Formes du monde et de l'esprit*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, p. 50). Rappelons, de plus, la place croissante prise par le corps dans le texte des *Essais* à partir de 1588 (Gisèle Mathieu-Castellani, *Montaigne. L'Écriture de l'essai*, Paris, PUF, 1988, p. 135 et suiv.).

<sup>28.</sup> Journal de voyage, p. 153.

l'état de santé du voyageur, la série des remarques portant sur les curiosités géographiques, mécaniques ou architecturales de l'endroit, sur les mœurs et la religion de ses habitants, et surtout sur leurs pratiques physiques : usages de table, de boisson et de lit, aliments propres au lieu et leurs modes de consommation, type de saluts et danses pratiquées, etc.

Cette attention s'explique avant tout par l'application au Journal de voyage du régime d'observation de l'habituel propre au récit viatique en pays proche<sup>29</sup>. L'emploi des figures de l'analogie comme moyen de rendre compte de l'ineffablement différent dans le comportement coutumier de l'autre, comme la recherche d'un sens à donner à cette différence, traits familiers au voyage de découverte ou au compte rendu d'expédition en pays lointain sont remplacées dans le journal d'un voyage en pays connu par une mise en valeur de ce qui peut y être construit comme autre. D'un côté, la différence est sentie comme première et le texte se donne pour mission de l'exposer et de l'expliquer ; de l'autre, au contraire, elle doit être découverte et valorisée pour faire sens. Au-delà cependant de ce trait générique, l'attention manifestée par les deux rédacteurs du Journal de Montaigne à la spécificité des mœurs des Allemands, des Suisses et des Italiens correspond également à la mise en application dans un art de voyager d'un précepte moral, anthropologique et esthétique typiquement montaignien<sup>30</sup>. Il s'agit bien de vérifier par l'expérience le principe de la détermination des mœurs « selon le lieu où [les hommes] sont assis ». Le profit qu'en tire le voyageur, qui peut ainsi « frotter et limer [sa] cervelle sur celle d'autrui » (Essais, I, 29) n'est pourtant pas celui d'une plus grande abstraction, d'une indépendance accrue par rapport à son terreau d'origine. Bien au contraire, l'expérience qui consiste à adopter successivement les mœurs des autres aboutit à un plus conscient investissement de la part impensée de l'habitude : nul ne subsiste sans usage.

Loin de s'opposer sur ce plan au traitement de l'habituel et du coutumier, la présentation des *mirabilia* et des *curiosa* vient renforcer dans le *Journal* l'importance de cet investissement. Comme dans la plupart des récits de voyage, l'articulation du normal et de l'anormal apparaît en effet comme l'un des points les plus révélateurs de l'anthropologie qui fonde le rapport à l'autre dans le *Journal*. C'est dans l'écart que définit l'observateur entre ce qu'il ressent comme la norme chez l'autre et ce qui lui semble s'en éloigner que réside le sens de sa présentation de l'autre, et de ce qui le définit. La survenue d'un événement surprenant (crime, exploit, fait de guerre,

<sup>29.</sup> Sur cette question, voir notamment Claude Blum, « Montaigne, écrivain du voyage. Notes sur l'imaginaire de la Renaissance », dans Autour du Journal de voyage de Montaigne, op. cit., p. 4-8, ainsi que les analyses d'Alain Guyot sur les usages de l'analogie dans le récit de voyage, Analogie du récit de voyage. Voir, mesurer, interpréter le monde, Paris, Classiques Garnier, 2012.

<sup>30.</sup> Les réflexions les plus connues du *Journal*, parmi celles que rapporte le secrétaire, ont trait à cette volonté de tenter partout l'adaptation aux mœurs du pays – même s'il « se mêlait à la vérité », ajoute celui-ci à propos du séjour en Allemagne, « à son jugement un peu de passion du mépris de son pays qu'il avait à haine et à contrecœur pour autres considérations ; mais tant y a qu'il préférait les commodités de ce pays-là sans comparaison aux Françaises, et s'y conforma jusqu'à y boire le vin sans eau » (*Journal de voyage*, p. 111).

phénomène naturel ou catastrophique) peut ainsi être montrée comme une illustration extrême de sa différence : un acte violent sera ainsi compris et présenté non comme une transgression à une loi universelle, mais comme un événement certes exceptionnel, et pourtant lié à la pratique de lois différentes dont l'étrangeté est alors soulignée et mise en évidence. Mais l'accident peut aussi – et c'est le cas ici – signaler au contraire la limite de cette différence, dans la mesure où il réunit l'observateur et la communauté locale dans un étonnement commun devant l'exceptionnel.

C'est ce que montre le traitement des « trois histoires mémorables » entendues à Vitry, et relatées par le secrétaire dans les premières pages du *Journal*: extraordinaire longévité de la douairière de Guise, Antoinette de Bourbon; découverte et pendaison à Montier-en-Der d'une fille ayant vécu travestie en homme ; changement de sexe de Marie Germain, née fille et devenue homme à 22 ans, cas dont le secrétaire rappelle qu'il figure également dans le chapitre « Des monstres et prodiges » des Œuvres d'Ambroise Paré (1575). Si la présence même de ces trois exemples de prodiges féminins relève de la consignation des mirabilia et des curiosités, lieu commun du récit viatique renaissant, leur traitement particulier ici témoigne moins d'un parti pris de transformation du monde en spectacle que d'une conscience - reflet ou partage de celle de Montaigne par le secrétaire ? – de la constance des lois et des valeurs qui rendent l'événement lui-même remarquable partout. À de nombreuses reprises dans le Journal, la mention du fait singulier (à occurrence unique, par opposition au fait coutumier, qui ne doit surprendre que le voyageur) permet ainsi un déplacement de la séparation entre sujet et objet de l'observation ; le récit montre alors les visiteurs fondus dans le public local d'un événement, selon le principe de la philantropia, degré minimal du partage de l'émotion d'autrui, fondé sur le sentiment d'une humanité commune. Même le spectacle de la cruauté physique extrême, qui semble à première vue dissocier cette fois nettement le groupe des observateurs – celui-ci comprend toujours au moins Montaigne, observateur observé par le secrétaire, et le secrétaire lui-même - de la foule locale, fournit en réalité la matière de réflexions sur l'effet produit par la vue des supplices sur tous les peuples.

L'onzième de janvier, au matin, comme M. de Montaigne sortait du logis à cheval pour aller *in Banchi*, il rencontra qu'on sortait de prison Catena, un fameux voleur et capitaine de bandits qui avait tenu en crainte toute l'Italie et duquel il se contait des meurtres énormes [...]. Il s'arrêta pour voir ce spectacle<sup>31</sup>.

Si le supplice lui-même n'est que celui d'une « mort commune », le spectacle réel est fourni par les châtiments exercés sur le corps du criminel après sa mort – ou plus exactement par l'émotion du peuple à la vue de ces châtiments. C'est en effet l'occasion pour Montaigne de « remarquer ce qu'il a dit ailleurs, combien le peuple s'effraie des rigueurs qui s'exercent sur les corps morts ; car le peuple, qui n'avait pas

<sup>31.</sup> Journal de voyage, p. 197 (à Rome).

senti de le voir étrangler, à chaque coup qu'on donnait pour le hacher, s'écriait d'une voix piteuse<sup>32</sup> », note le secrétaire.

Or, si l'anecdote fournit ici la matière d'une généralisation morale simple (exception plutôt que règle dans les réflexions du Journal), l'événement lui-même n'étant que trop familier aux voyageurs, en revanche l'attitude des deux rédacteurs successifs du Journal change de façon très nette lorsqu'il s'agit de rendre compte d'une pratique coutumière et qui leur est entièrement étrangère, surtout et de façon remarquable, lorsqu'il s'agit d'un rituel catholique. En témoignent trois des épisodes les plus connus du Journal, dans lesquels Montaigne lui-même, qui vient de prendre le relais de son secrétaire<sup>33</sup>, relate successivement l'exorcisme auquel il a pu assister à Rome, les marques de dévotion rares que donneraient les filles de cette ville, la procession des flagellants dans les rues de la ville. Dans le premier cas, la description entièrement neutre et extérieure du comportement du « mélancolique » possédé et de la procédure d'exorcisme que l'on exerce sur lui (« je n'en vis que cela ») ; dans le second, l'insertion d'une précaution oratoire mi-figue mi-raisin avant de se lancer dans l'anecdote scandaleuse (« j'écris ici en liberté de conscience, en voilà deux exemples »); enfin, dans le troisième cas, l'aveu direct du trouble et de l'incompréhension à la vue de ces flagellants prêtant, moyennant paiement, leur corps à l'expiation des péchés d'autrui définissent clairement la limite du partage possible de l'expérience d'autrui.

C'est une énigme que je n'entends pas bien encore ; mais ils sont tous meurtris et cruellement blessés, et se tourmentent et se battent incessamment. Si est-ce qu'à voir leur contenance, l'assurance de leur pas, la fermeté de leur parole (car j'en ouïs parler plusieurs), et leur visage (car plusieurs étaient découverts par la rue) il ne paraissait pas seulement qu'ils fussent en action pénible, voir ni sérieuse, et si y en avait de jeunes de douze ou treize ans<sup>34</sup>.

Cette limite n'est pas intellectuelle mais physique : elle est atteinte lorsqu'il devient littéralement impossible à l'observateur de se mettre dans la peau de l'autre.

C'est dire à quel point le principe de cette association et de cette dissociation, chez le secrétaire comme chez Montaigne, échappe au critère confessionnel<sup>35</sup>. Là encore, la mise en scène du corps des voyageurs, et de son intégration dans le décor des scènes décrites, est d'une grande importance. Le traitement des messes et cérémonies diverses auxquelles Montaigne et ses compagnons prennent part, notamment lors de leur séjour à Rome, qui est l'occasion de décrire les fastes habituels de la cour papale,

<sup>32.</sup> Ibid., p. 198.

<sup>33.</sup> *Ibid.*, p. 208 : « Ayant donné congé à celui de mes gens qui conduisait cette belle besogne, et la voyant si avancée, quelque incommodité que ce me soit, il faut que je la continue moi-même. »

<sup>34.</sup> Ibid., p. 227

<sup>35.</sup> Sur le plan culturel, rappelons que Montaigne en voyage affirme régulièrement son désir de se dissocier des goûts et de la compagnie de ses compatriotes, et de vivre au contraire en contact étroit avec la société du lieu – il regrette ainsi la présence de trop de Français à Padoue et blâme les voyageurs de leur attachement aux habitudes de leur pays.

se distingue sur ce point de façon sans aucun doute volontaire des exemples narratifs que l'on trouve de ce type de description dans les récits de pèlerinage à visée édifiante.

Le récit fait par le secrétaire de la réception du petit groupe de voyageurs à l'audience du pape en est un bon exemple. L'attention portée au déroulement concret de la cérémonie et à ses différentes étapes relève du compte rendu d'ambassade, de même que la très longue description concrète de la personne et du comportement de Grégoire XIII lui-même (« le langage du pape est italien, qui sent son ramage bolonais, qui est le pire idiome d'Italie ; et puis de sa nature il a la parole malaisée. Au demeurant c'est un très beau vieillard, d'une taille moyenne et droite <sup>36</sup> », etc.), description que le secrétaire étend jusqu'à la mention des maux internes dont le pape ne souffre pas (« sans goutte, sans colique, sans mal d'estomac »). Le degré de précision du récit répond bien à la fonction d'enregistrement du texte, mais au prix de l'effet de fusion du narrateur chrétien dans une assemblée qui serait unie dans le spectacle de la pompe, et dans le sentiment commun d'une participation au rituel. Plus encore que ces détails matériels, l'introduction inopinée d'une anecdote dans le récit de l'audience assure la distinction entre le tableau général et l'histoire particulière :

Là, l'ambassadeur qui les présentait se mit sur un genou à terre, et retroussa la robe du pape sur son pied droit, où il y a une pantoufle rouge, à tout une croix blanche au-dessus. Ceux qui sont à genoux se tiennent en cette assiette jusques à son pied, et se penchent à terre pour le baiser. M. de Montaigne disait qu'il avait haussé un peu le bout de son pied <sup>37</sup>.

Le choix du détail sur lequel se fixe le récit – le mouvement du pied du pape s'élevant légèrement – suffit à singulariser l'expérience faite par Michel de Montaigne de la rencontre avec le Saint-Père et à empêcher la fusion de l'observateur dans le tableau que le rédacteur a visiblement pour mission de restituer avec le plus d'exactitude possible. Or on constate un traitement symétrique du rituel dans le récit, de loin l'un des plus détaillés dans le texte, que fait le secrétaire de « la plus ancienne cérémonie de religion qui soit parmi les hommes », à laquelle Montaigne avait pu assister à Rome « fort attentivement et avec beaucoup de commodité : c'est la circoncision 38 ».

Le séjour à Rome est en effet pour Montaigne et pour sa suite avant tout l'occasion d'assister avec une liberté de mouvement et d'association exceptionnelles à une cérémonie qui « se fait aux maisons privées », et qui devient ici accessible à la description. L'importance de l'événement est soulignée par le rappel préalable du culte public auquel le secrétaire avait pu se rendre avec son maître (« Il avait déjà vu une autre fois leur synagogue »), et dont il abrège volontairement la description (« le tout serait trop long à déduire ») pour en venir au véritable objet de l'entrée : le récit d'une cérémonie fermée, qu'il aborde sous l'angle d'une description physique d'une

<sup>36.</sup> Journal de voyage, p. 194.

<sup>37.</sup> Ibid., p. 193.

<sup>38.</sup> *Ibid.*, p. 203 et suiv.

grande précision. L'attention à la dimension clinique autant que rituelle de l'opération (apprêt de l'enfant, chants, étapes de la circoncision, disposition du prépuce, mesures prises pour la cicatrisation, etc.) produit un compte rendu dont chacune des étapes restitue à la fois l'étrangeté culturelle des gestes *et* l'analogie possible avec un sacrement chrétien :

Au bout de cette peau qu'il tient vers ladite gland, il met un instrument d'argent qui arrête là cette peau, et empêche que, tranchant, il ne vienne à offenser la gland et la chair. Après cela, d'un couteau il tranche cette peau, laquelle on enterre soudain dans de la terre qui est là dans un bassin parmi les autres apprêts de ce mystère. Après cela, le ministre vient, à belles ongles, à froisser encore quelque autre petite pellicule qui est sur cette gland et la déchire à force, et repousse en arrière au-delà de la gland. Il semble qu'il y ait beaucoup d'effort en cela et de douleur ; toutefois ils n'y trouvent nul danger, et en est toujours la plaie guérie en quatre ou cinq jours. Le cri de l'enfant est pareil à aux nôtres qu'on baptise<sup>39</sup>.

Loin de fonder sur cette corporéité exhibée du rituel un effet d'étrangeté monstrueuse propre à rejeter celui-ci dans l'altérité, le texte au contraire l'utilise pour mettre l'accent, dans le choix d'une description exclusivement anatomique, sur le partage par les spectateurs et par les participants d'une même réalité physique, celle du corps sur lequel il se pratique. L'équilibre entre description et narration est de plus déterminé ici par la position précise qu'attribue le secrétaire à Montaigne, qui figure ici en tant que témoin emblématique de la scène, le narrateur lui-même s'effaçant derrière sa présence. Cette présence est suffisamment discrète pour donner à l'ensemble du compte rendu la forme de la description d'un rituel, invariablement exécuté de la même façon, et indépendant du temps et des circonstances de sa réalisation. Pourtant, la mention du point de vue à partir duquel ils assistent à la scène (« comme le logis était incommode, la cérémonie se fit à l'entrée de la porte ») n'est pas artificiellement gommée du tableau : c'est elle en effet qui garantit l'autopsie, et qui montre la limite de ce que les deux témoins (le voyageur en titre et le narrateur qui écrit pour lui) ont pu voir d'un événement singulier.

C'est dire l'importance de la sélection des matériaux retenus par le secrétaire comme par Montaigne lui-même dans cet enregistrement continu du réel qu'est le *Journal*, miroir promené le long d'une route par les voyageurs. La symétrie du traitement qu'il réserve respectivement aux rites juifs et catholiques passe par l'équilibre particulier qu'il ménage entre la rédaction de la description de ceux-ci, dans leur dimension cérémonielle, collective et sacrée, et leur narration sous la forme d'événements vécus dans leur singularité anecdotique et matérielle.

<sup>39.</sup> Ibid., p. 205.

### Du corps réel au corps abstrait - et retour

Cet équilibre tient, on l'a vu, à la place occupée dans cette représentation de soi et de l'autre du corps humain, qu'il soit montré enfermé dans sa singularité (pied du pape) ou comme support de toute humanité possible (corps de l'enfant juif). Si la rigueur du régime d'écriture propre au *Journal* limite en conséquence la place laissée à une élaboration d'ordre abstrait – analogique, allégorique ou encore théologique – sur cette omniprésence, nombre de passages indiquent néanmoins la fréquence des réflexions auxquelles elle donnait lieu. La conversation que rapporte le secrétaire lors du passage des voyageurs à Baden entre Montaigne et leur hôte montre ainsi le fonctionnement en circuit fermé du paradigme physique, mobilisé ici dans l'emploi de la métaphore politique familière du corps civil. S'étonnant de voir les communautés catholiques de Suisse manger du poisson le mercredi, Montaigne en conclut à une observance beaucoup plus stricte de la religion « par la circonstance de l'opinion contraire » :

Il discourait ainsi que : quand la confusion et le mélange se fait dans mêmes villes et se sème en une même police, cela relâche les affections des hommes, la mixtion se coulant jusques aux individus, comme il advient en Augsbourg et villes impériales ; mais quand une ville n'a qu'une police [...], les villes qui font une cité à part et un corps civil à part entier à tous les membres, elles ont de quoi se fortifier et se maintenir. Elles se fermissent sans doute, et se resserrent et se rejoignent par la secousse de la contagion voisine 40.

Union et désunion, raffermissement et relâchement sont des propriétés qui passent ainsi des corps physiques aux corps collectifs, pour revenir finalement aux premiers. C'est également ce que montre, à propos cette fois de la notion théologique d'incarnation, le résumé que fait le secrétaire rédacteur des réflexions formulées par Montaigne à l'issue des différents contacts qu'il a pu avoir en Suisse et en Allemagne avec divers savants réformés.

On a rappelé l'irrégularité des mentions faites par le *Journal* de ces entretiens qu'a pu avoir Montaigne au cours de son voyage, parfois accompagné, parfois seul. Ces omissions sont parfois dues aux circonstances; elles sont sans doute plus fréquemment délibérées, Montaigne réservant les réflexions tirées de ces entretiens à d'autres textes, et en particulier à celui des *Essais*<sup>41</sup>. La traversée des villes réformées fait en partie exception sur ce point, comme le montrent plusieurs des articles réunis dans le volume consacré par François Moureau et René Bernoulli à ces pages importantes du *Journal*, qui montrent Montaigne en contact avec les différents partis religieux qui se partagent notamment l'espace des cités impériales ou des villes indépendantes en

<sup>40.</sup> Ibid., p. 102.

<sup>41.</sup> Voir supra, note 6.

1580 <sup>42</sup>. La plupart des réflexions notées par le secrétaire reflètent certes la recherche par Montaigne de tous les signes favorables à une coexistence pacifique non seulement des protestants et des catholiques, mais également des communautés réformées entre elles dans les cités où ils séjournent <sup>43</sup>. Le passage à Lindau est cependant l'occasion de relever, comme les voyageurs semblent l'avoir déjà fait plus tôt, la « haine ordinaire contre Zwingle et Calvin ». Le secrétaire rapporte alors la teneur de l'entretien qu'a eu Montaigne à Isny avec un théologien à propos des rapports contrastés qu'entretiennent les différentes communautés avec la question des sacrements :

M. de Montaigne s'avisa qu'aucuns calvinistes l'avaient averti en chemin que les luthériens mêlaient aux anciennes opinions de Martin plusieurs erreurs étranges, comme l'ubiquisme, maintenant le corps de Jésus-Christ être partout comme dans l'hostie; par où ils tombaient en même inconvénience que Zwingle, quoique ce fût par diverses voies: l'un par trop épargner la présence du corps, l'autre pour la trop prodiguer; car à ce compte le sacrement n'avait aucun privilège sur le corps de l'Église, ou assemblée de trois hommes de bien 44.

La suite de la conversation montre Montaigne ramenant à deux points principaux l'argumentation ubiquiste (la divinité est inséparable du corps ; Jésus-Christ étant à la dextre de Dieu est nécessairement partout, comme la puissance de Dieu), ce dont son interlocuteur se défend alors « comme d'une calomnie ». Mais, conclut le rédacteur, « par effet il semble à M. de Montaigne qu'il ne s'en couvrait guère bien ».

La structure rhapsodique du texte qui contient cette critique des deux « erreurs », luthérienne et zwinglienne, sur l'omniprésence/absence du corps du Christ apparaît aussi signifiante dans le *Journal* que dans les *Essais*. Cette réflexion est en effet précédée par le passage des voyageurs à Wangen, petite ville impériale « qui n'a jamais voulu recevoir compagnie d'autre religion que catholique », puis par la mention de l'« usurpation » de l'église catholique d'Isny par les luthériens ; elle est suivie par la visite d'un « monastère très beau et très somptueux » où les voyageurs vont entendre la messe, en compagnie du docteur en question, qui « y entra et assista sans tirer le bonnet ». Elle se trouve donc prise dans la liste des notes régulièrement consignées par le secrétaire sur les désaccords qui opposent entre eux les protestants de Suisse, et qui ne peuvent que former un contraste avec la courtoisie dont ceux-ci font en revanche preuve envers les voyageurs catholiques. Du coup, la dispute théologique sur la question de l'incarnation dans l'eucharistie, cruciale dans l'opposition des réformés au catholicisme romain, se voit ici déplacée vers une critique générale du degré de

<sup>42.</sup> Voir notamment Michel Hermann, « L'attitude de Montaigne envers la réforme et les réformés dans le *Journal de voyage* », dans *Autour du Journal de voyage de Montaigne*, *op. cit.*, p. 38 et suiv.

<sup>43.</sup> Sur la représentation étonnante que propose le secrétaire d'une tolérance religieuse en réalité fort peu pratiquée à Mulhouse en 1580, notamment en ce qui concerne la pratique du mariage mixte, voir Raymond Oberlé, « Montaigne à Mulhouse », dans Autour du Journal de voyage de Montaigne, op. cit., p. 34.

<sup>44.</sup> Journal de voyage, p. 116.

présence que les uns et les autres accordent au corps du Christ – dans l'hostie, dans le corps de l'Église ou dans la création en général. Le propos de Montaigne renvoyant plaisamment dos à dos la rigueur calviniste et l'ubiquisme luthérien correspond ici au droit qu'il reconnaît au corps humain à participer à la vie de l'esprit : dans les deux cas, les formulations extrêmes (tout ou rien) non seulement manquent la marque, mais conduisent aux attitudes d'exclusion et de fanatisme religieux d'un côté, d'irréalisme et d'hypocrisie de l'autre. De même que l'on évite une séparation artificielle entre l'esprit et la matière en reconnaissant qu'il « n'y a point d'allégresse en ses productions s'il n'y en a quant et quant au corps » (Essais, III, 5, « Sur des vers de Virgile »), de même sur le plan théologique c'est l'opposition entre le dogme d'une abstraction complète du corps du Christ et celui de sa présence universelle sur terre qui apparaît alors comme stérile.

Qu'il s'agisse du devenir de ce corps singulier qu'est celui du voyageur, ou de sa rencontre avec celui des autres, le *Journal de voyage* de Montaigne prend au pied de la lettre l'idée de la culture du corps que l'auteur des *Essais* avait héritée de la Renaissance. En cela, il rend visible le paradoxe sur lequel repose la lecture du récit de voyage comme document : à la fois support simple de l'enregistrement d'une expérience et lieu de sens pour le lecteur qui veut en faire un usage historique, philosophique ou littéraire. Nombre de rédacteurs de récits de voyages de la fin de la Renaissance et du classicisme compensent cette concrétude opaque de l'écriture viatique en élaborant eux-mêmes ce sens, et en fournissant eux-mêmes les éléments d'une distinction esthétique ou anthropologique du texte. La poétique de l'impression de voyage se développera sous la plume des écrivains-voyageurs des siècles suivants en réponse à la même ambition, devenue règle de composition du récit et principe de la dignité littéraire du texte.

Le *Journal* de Montaigne au contraire prend son parti de cette rigueur, et révèle en cela la force littéraire propre au discours du fait pur. À côté de l'usage historien que l'on peut faire d'un texte imposé d'emblée comme le complément documentaire de celui des *Essais*, la lecture du *Journal de voyage* montre la dimension esthétique propre à ce degré zéro du récit. Elle n'est nulle part mieux exprimée que par cette réflexion que tire Montaigne de son expérience du voyage (*Essais*, III, 9, « De la vanité »), et que l'on appliquerait volontiers, comme l'a fait Fausta Garavini, à la lecture ce qui ne devait être qu'un journal de cure :

Les rois de Perse, qui s'obligeaient de ne boire jamais autre eau que celle du fleuve de Choaspes, renonçaient par sottise à leur droit d'usage en toutes les autres eaux, et asséchaient pour leur regard le reste du monde<sup>45</sup>.

<sup>45.</sup> Essais, III, 9, p. 1018.